



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Nombre de délégués
en exercice : 55

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2023

A la suite d'une convocation du 21 novembre 2023, les membres du Comité Syndical du Sydème se sont réunis au siège administratif sis 1 rue Jacques Callot à MORSBACH, le lundi 27 novembre 2023 à 17h30 sous la présidence de Monsieur Roland ROTH, Président du Sydème.

- ✓ **Etaient présents : 32**
Mesdames, Messieurs Roland ROTH, Philippe SCHUTZ, Mireille CINQUALBRE, Germain DERUDDER, Jean-Paul HILPERT, Jean-Luc JEHIN, Gilbert SCHUH, Hubert BOURING, Cyrille FETIQUE, Bernard CLAVE, Dominique LIMBACH, Joël NIEDERLAENDER, Hubert BUR, André DUPPRE, Marc FRIEDRICH, Antoine FRANKE, Jean MEKETYN, Francis SCHORUNG, Jean-Jacques WURSTEISEN, Christian CLEMENT, Bernard PETRY, Simone RAMSAIER, Roselyne DA SOLLER, Ginette MAGRAS, Gabriel GLATH, Salvatore FIORETTO, Jean-Claude HUBERT, Joël ROMANG, Pierre THIL, Gérard THIEL, Emmanuel THIRY, Grégoire LEININGER.
- ✓ **Excusés : 9**
Messieurs Alexandre CASSARO, Jean-Claude HEHN, Chantal PLATTE, Durkut CAN, Jean-Luc LUTZ, Freddy LITTY, Pascal LAUER, Gabriel WALKOWIAK, Davis SUCK.
- ✓ **Excusés ayant donné procuration : 8**
Madame, Messieurs Pascal HELFENSTEIN a donné procuration à Jean MEKETYN, Jean-Paul TINNES a donné procuration à Christian CLEMENT, Bernard COLBUS a donné procuration à Ginette MAGRAS, Marc SENE a donné procuration à Francis SCHORUNG, François GATTI a donné procuration à Salvatore FIORETTO, Cathia HEIM a donné procuration à Joël ROMANG, Serge STEBLER a donné procuration à Jean-Claude HUBERT, Etienne HOFFERT a donné procuration à Gérard THIEL,
- ✓ **Absents : 6**
Madame, Messieurs HASSINGER Sabrina, BORN Guy, Salvatore COSCARELLA, Emmanuel SCHULER, Roland GLODEN, Luc BALLASSE.

04.ADMINISTRATION GENERALE

OBJET : RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2021/2022 DU SYDEME

Le Comité syndical,

VU l'article L5211-39 du Code général des collectivités territoriales qui prévoit que le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année un rapport retraçant son activité. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Président au Conseil syndical en séance publique.

En outre, le volet financier du rapport d'activités est indexé en grande partie sur l'analyse et l'interprétation de la matrice des coûts de l'Ademe, celle-ci servant notamment de référentiel national. Son étude permet au syndicat de se situer parmi

les collectivités françaises compétentes en matière de transport/traitement des déchets du modèle mis en place.

CONSIDERANT que la matrice 2021 du Sydeme n'a été validée qu'en octobre 2022, ce qui a retardé d'autant la rédaction du rapport et sa présentation aux élus de l'Assemblée.

ENTENDU le rapport de Monsieur le Président ;

Délibère par :

40 voix pour,
0 voix contre,
0 abstention.

Décide

- De prendre acte du rapport annuel d'activités du Sydeme pour l'année 2021/2022,
- De charger le Président d'adresser ce rapport aux présidents des intercommunalités membres.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Fait à MORSBACH, le 27 novembre 2023

Roland ROTH,
Président



Certifiée exécutoire par le Directeur Général des Services, Jean-Philippe SIEBERT,
Compte tenu de la publication de la délibération, le 06 DEC. 2023
Et de la transmission en Sous-Préfecture le 06 DEC. 2023